



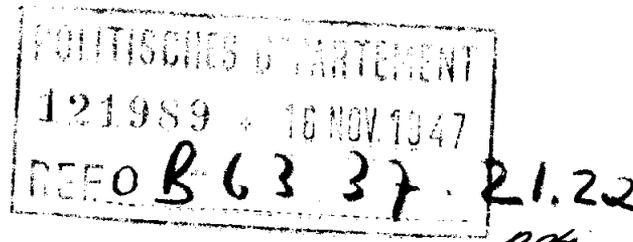
LÉGATION DE SUISSE
AU MEXIQUE

MEXICO, le 7 novembre 1947.

2a Calle de Londres 19. PASADÉ DE LA REFORMA 508-4000
Case postale 1027
Téléphone: Ericsson 11-05-82

RÉFÉRENCE: NOTRE V.G.l.c.7. UE.
VOTRE

UNESCO.



Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous donner un rapide compte-rendu de la journée du 7 novembre, au cours de laquelle la Suisse, en compagnie de l'Italie, de l'Autriche et de la Hongrie, fut reçue comme membre de l'UNESCO.

La séance plénière du matin a été consacrée à l'examen d'un certain nombre de questions administratives intéressant la votation du budget, le renouvellement d'un tiers du conseil exécutif, etc. Le Ministre de l'Education Publique du Mexique et chef de la délégation mexicaine à l'UNESCO, M. Gual Vidal, a été nommé président de la Conférence. M. Jacques Maritain lui a immédiatement cédé le siège présidentiel.

La séance de l'après-midi fut consacrée presque exclusivement à l'examen des demandes d'accession présentées par la Suisse, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, énumérées dans l'ordre où elles se sont produites.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le faire savoir par notre télégramme No.22, l'adhésion de la Suisse a été votée vers quatre heures de l'après-midi par l'unanimité (28 Nations) des délégations présentes. J'ai immédiatement pris la parole pour exprimer la profonde satisfaction et la reconnaissance du Gouvernement et du peuple suisses en présence de cette décision favorable qui, j'ajouterai aussitôt, avait été reçue par de chauds applaudissements. Faisant un rapide inventaire de la richesse de la Suisse dans le triple domaine de l'avancement technique et scientifique, de la culture et de l'instruction, j'ai rappelé que la Suisse

Au Département Politique Fédéral,

B e r n e .

-2-

n'entraîna pas les mains vides dans l'institution internationale et qu'elle mettait très volontiers sa longue et riche expérience à la disposition des autres Nations.

L'accession de la Suisse a créé une atmosphère des plus sympathiques et, je le répète, cette nouvelle fut reçue au milieu de vifs applaudissements. Plusieurs chefs de délégation m'ont apporté leurs félicitations et m'ont confirmé l'excellente impression que cause le ralliement de la Suisse à l'oeuvre capitale de l'UNESCO.

L'Italie fut reçue aussitôt après la Suisse et avec une satisfaction égale à l'idée de pouvoir compter cette terre de vieille civilisation et de haute culture dans le sein de l'organisation internationale.

Le cas de l'Autriche suscita par contre quelques discussions. Un amendement, assez malheureux, présenté par la délégation australienne et appuyé par le délégué de la Pologne, demandait que l'admission de l'Autriche fut rendue conditionnelle à la signature du traité de paix et différée jusqu'à ce moment. Une votation par appel nominal fit promptement justice de l'amendement par une écrasante majorité malgré quelques abstentions et trois votes négatifs. L'admission de l'Autriche ne fut plus alors qu'une matière de routine. Ce pays est donc membre de l'UNESCO à l'heure actuelle.

La dernière candidature était celle de la Hongrie qui, bénéficiant du précédent autrichien, put être agréée sans discussion et par une majorité très favorable. Le représentant de la Hongrie lut un discours soigneusement préparé à l'avance où il plaida avec beaucoup de subtilité la situation difficile et souvent paradoxale de son pays.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse:

